

# Amicale des Anciens du 6<sup>ème</sup> RMAT

## Rastatt

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 19 octobre 2014

L'assemblée générale ordinaire 2014 (AGO – 2014) de l'Amicale des anciens du 6<sup>ème</sup> RMAT de RASTATT s'est tenue le 19 octobre à 12h00 à Bourges/ St Doulichard (restaurant Grand Ouest).

Le déroulement en a été le suivant :

#### **-I°- APPEL DES PRESENTS ET DES PROCURATIONS**

L'appel des participants à jour de cotisation (15) et des procurations (3) donne un total de 18, représentant plus de 50% des 23 membres de l'Amicale.

Le quorum étant atteint, l'AGO peut se tenir et délibérer.

Conformément à l'ordre du jour le secrétaire général fait aborder les points suivants :

#### **-II°- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Le GCA( 2S) RENUCCI remercie en premier lieu toutes celles et ceux qui ont fait l'effort de se déplacer parfois de loin pour participer à l'AGO puis il déroule son rapport moral qui fait l'objet de l'annexe I.

Il passe la parole au secrétaire général pour dérouler le reste de l'ordre du jour. Ce dernier passe la parole au Trésorier

#### **-III°- BILAN FINANCIER ET POINT DES ADHESIONS**

- 31-Le trésorier, Mr Meyer, présente le bilan établi au 31 juillet 2014, sur 13 mois pour cause de changement de banque.
  - Dépenses:
    - En 2012/2013 : 117,23 €
    - En 2013/2014 : 39,15€
    - L'économie sensible a été réalisée sur les frais de site informatique et les timbres postaux.
  - Recettes :  
Les diverses cotisations encaissées s'élèvent à 242,22 €

Il présente à l'assemblée un **bilan positif de 1127,14 €** qui se décompose comme suit :

Compte caisse	Compte courant	Sur le compte Livret
000,00€	225,63€	901,51€

- 32- Le nombre d'adhérents à jour de cotisation au moment de l'assemblée générale est de 23
- 33- Le détail du bilan financier fait l'objet de l'annexe II.

#### **-IV°- QUESTION DIVERSES A L'ORDRE DU JOUR:**

- 41- Site informatique :  
M. André GENTIT présente le nouveau site dont l'adresse est :  
« **amicale 6rmat.com** ».  
Il est accessible via tous les outils récents : tablettes, smartphones etc...  
Il est **gratuit** et, plus convivial que l'ancien.  
Il est créé c'est un premier pas mais il faut maintenant **nourrir les rubriques !**
- 42- Absentéisme ou défaut de cotisations de plusieurs membres du CA :  
La question se pose de savoir si le Bureau de l'Amicale peut conserver des membres qui depuis un certain temps ne donnent plus des signes de vie, des réponses aux convocations et leurs cotisations ?  
Il est proposé de leur donner une dernière chance ; le secrétaire générale les contactera pour sonder leurs intentions en la matière.
- 43- Future AG en Allemagne :  
Le président propose que l'AGO 2016 se déroule à Berlin.  
Les modalités pratiques seront arrêtées ultérieurement.
- 44- Tour de table :  
Aucune intervention.

#### **-V°- VOTE SUR LES DIVERS POINTS PRESENTES**

L'assemblée a voté à chaque fois à l'unanimité en faveur des bilans ainsi que des points et suggestions présentés.

#### **-VI°- DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE**

Conformément aux décisions prises lors de l'AGO de 2011, celle de 2015 aura lieu le dimanche 11 octobre à 12H00 à Bourges/St Doulchard.

#### **-VII°- ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

En l'absence de désistements et de candidatures, et compte tenu de la décision de relancer les quelques membres absentéistes, le conseil d'administration et le bureau sont reconduits en l'état. Leur composition figure en annexe III

## CONCLUSION

**Le président remercie les présents et leurs épouses ainsi que les excusés pour leur fidélité à l'association.**

Il souligne la qualité de l'accueil et l'ambiance chaleureuse qui ont fait tout l'intérêt de cette réunion; il donne rendez-vous pour la prochaine AGO et clôt la séance à 15h00.

A l'issue une visite guidée du Musée du Matériel et de la Maintenance implanté dans l'emprise des Ecoles militaires de Bourges a été assurée par le Major ROUGE.

A Mios le 14 novembre 2014

Le Président

Le secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Rouge', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

ANNEXE II

<b>BILAN 2012-2013</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
<b>REPORT AU 30/06/2011</b>	<b>141,45 €</b>	Frais télécommunication ( internet)	85,97 €
Adhésion	8,00 €	Fournitures administratives ( timbres)f	27, 36 €
Cotisations 2012	85,00 €	Frais de gestion bancaire	3,90 €
Cotisations 2013	60,00 €		
Cotisations 2014	25,00 €		
Cotisations 2015	25,00 €		
Cotisations 2016	10,00 €		
Cotisations 2017	5,00 €		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>218,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>414,65 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>117,23 €</b>
TOTAL Banque :Caisse et Livret	<b>889,21€</b>	<b>MONTANT A REPORTER</b>	<b>242,22 €</b>
Sur banque au 30/06/2013	149,12 €	<b>TOTAL</b>	<b>359,45 €</b>
Sur livret	858,09 €		
Sur Caisse	0,00 €		
Non débité	0,00 €		
<b>Non crédité</b>	<b>0,00 €€</b>		
<b>RAPPROCHEMENT</b>	<b>1007,21 €</b>		

ANNEXEIII

**Le conseil d'administration est reconduit**

Président: GCA (2s) RENNUCCI Jean-Marc

Vice président: Général (2s) LATAPPY Jacques

Trésorier: M. MEYER Pascal

Trésorier adjoint: M. REGNIER

Secrétaire général: Lieutenant-Colonel ® CHIEZE Bernard

Secrétaire général adjoint: vacant

Membres:

Lieutenant-Colonel FOISSY Max

**Commandant MONTAUT® Jacques**

CNE DESMOULIN Jean-Luc (de retour en France 2014)

Mr BONNEAU® Michel

**Mr FONTAINE® Thierry**

Major ROUGE® Jean-Pierre

**Cotis reçues au 21 oct 2012-10-22 sur place ou envoyées chez moi :**

La dernière AG a validé le principe qu'une cotis est exigée pour l'année en cours et donc pas de rattrapage d'années pour ne pas démotiver les adhérents ... Perez est contre mais c'est désormais comme ça !

J'ai indiqué les années de validité des diverses cotis versées en fonction de ça, donc à partir de 2012.

Neyroud Jacques 5 eur 2012

Boisjot Daniel 5eur 2012

Delerue Gérard 5 eur 2012

Renucci 5eur 2013

Latappy Jacques 5 eur 2012

Mazères christian 5eur 2012

Meyer Pascal 5 eur 2012

Leveziel Thierry 8 eur ( 1<sup>ère</sup> cotis) 2012

Nicolas Jean-Michel 10 eur 2012-2013

Bonneau michel 10 eur 2012-2013

Carpentier Serge 10 eur 2012-2013

Chieze bernard 10 eur 2012-2013

Gentit andré 10 eur 2012-2013

OUGIER Bernard et Annick 10 eur 2012-2013 ( car 1 couple = 1 cotis donc 10 eur valent pour 2 ans)

Rivaud Robert 10 eur 2012 2013

Stephan Thierry 20 eur 2012-2015

Regnier 20 eur 2012-2015

Perrez Jean-Marc 25 eur 2012 à 2016 inclus

**Total :178 eur dont 103 eur en chèques, je garde le liquide et te fais un chèque de la différence**